

ANNEXE .CAREER - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .CAREER

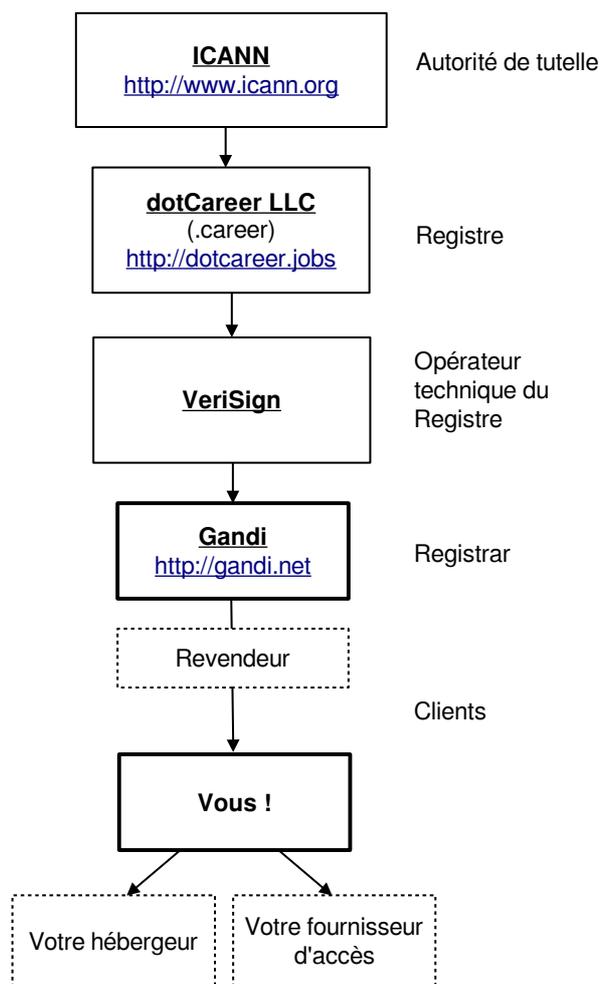
version n° 1.0 du 12 janvier 2015

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .CAREER supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .CAREER.1. Autorité de tutelle et Registre

.CAREER est une extension générique. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .CAREER :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .CAREER.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .CAREER Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .CAREER, définies par l'ICANN, dotCareer LLC et VeriSign consultables à l'adresses suivante : <http://dotcareer.jobs/policies.html>

- Politique d'utilisation : <http://dotcareer.jobs/CAREER%20Acceptable%20Use%20Policy.pdf>

- Politique Whois: <http://dotcareer.jobs/CAREER-Whois-Policy.pdf>
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Vous Vous engagez également à Vous soumettre au contrat d'enregistrement du Registre tel que sera publié sur le site du Registre.

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .CAREER. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Vous reconnaissez que VeriSign est et demeure tiers bénéficiaire du présent contrat.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .CAREER est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/career>

Article .CAREER.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/career/info>

Les .CAREER sont ouverts à tous.

Article .CAREER.4. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

- les termes réservés par l'ICANN : http://dotcareer.jobs/reserved_names.html
- les termes bloqués par l'ICANN : http://dotcareer.jobs/blocked_names.html
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Les noms de domaine figurant sur la liste de blocage de l'ICANN (ICANN's SLD Name Collision block list) disponible à l'adresse suivante :

<https://www.icann.org/sites/default/files/tlds/career/career-apd-list-12nov13-en.csv> sont disponibles à l'enregistrement mais ne seront activés par le Registre que lorsque l'ICANN aura autorisé leur enregistrement.

L'enregistrement des noms de domaine « premium » n'est pas disponible sur Notre interface, veuillez contacter Notre service clients. La liste des noms de domaine « premium » est disponible sur le site du Registre :

http://dotcareer.jobs/career_premium.html

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Article .CAREER.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans, pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .CAREER.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/career>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

Vous reconnaissez et acceptez expressément que :

- les noms de domaine en .CAREER peuvent être soumis à des tarifs d'enregistrement et de renouvellement différents, comme par exemple les nom de domaine « premium » dont les tarifs sont différents du tarifs standard ;
- les noms de domaine en .CAREER peuvent être soumis à un tarif de renouvellement plus élevé que celui qui était indiqué lors de Votre demande d'enregistrement.

Article .CAREER.7. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous acceptez que le Registre accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Article .CAREER.8. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .CAREER, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>

- Organismes régulateurs :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

De plus le Registre a soumis un « PICs » (Public Interest Commitments) pour l'extension sous laquelle Vous enregistrez Votre nom de domaine, Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à toute décision rendue dans le cadre d'un PICDRP :

- .CAREER PICs :
<https://gtldresult.icann.org/application-result/applicationstatus/viewstatus:downloadpicposting/350>
- Explications sur les PICs :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/agb/base-agreement-specs-pic-faqs>

Article .CAREER.19 Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .CAREER.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .CAREER.11. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .CAREER.12. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que :

- toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur ;
- Vous accordez au Registre et à Verisign toutes les licences et les consentements nécessaires pour permettre au Registre, à Verisign ou leurs agents: de réaliser, à la seule et entière discrétion du Registre ou de VeriSign, des détections de logiciels malveillants, de collecter, stocker et traiter les données recueillies dans ce cadre, de divulguer ces résultats au Registre et à l'ICANN, et les utiliser dans le cadre de la protection de l'intégrité, la sécurité ou la stabilité du système du Registre et des noms de domaine, et afin de fournir des rapports et références basés sur ces résultats tant que ces rapports n'identifient pas l'extension concernée ;
- Vous acceptez que les résultats de toute analyse identifiant un logiciel malveillant ou un potentiel logiciel malveillant ne sont pas considérées comme des informations confidentielles ou propriétaires du Registrar ou du titulaire du nom de domaine ;
- le Registre et VeriSign ne garantissent pas que ces analyses détecteront tous les logiciels malveillants, ou que le Registre ou Verisign sont tenus de notifier le Registrar ou le titulaire du nom de domaine de la présence d'un logiciel malveillant ou est responsable de l'élimination des logiciels malveillants de tout système ou site internet ;
- Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute

responsabilité le Registre et VeriSign contre toutes réclamations, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, y compris les frais et honoraires raisonnables des conseils et avocats, résultant de ou liés, pour une quelconque raison, à toute analyse dans le but de détecter des logiciels malveillants, au défaut de procéder à une détection de logiciels malveillants, à tout échec dans la détection ou le nettoyage de logiciels malveillants, ou à toute utilisation des données recueillies lors de la détection de logiciels malveillants; et à ne pas conclure de règlements ou compromis au sujet de ces réclamations indemnisables sans le consentement écrit préalable du Registre et de VeriSign.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, l'Opérateur technique du Registre, ainsi que leur sous-traitants, actionnaires, directeurs, administrateurs, préposés, sociétés affiliées et agents, contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats (y compris en appel), découlant ou en relation avec Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .CAREER.13. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé si il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers tout nom de domaine ou modifier les droits du titulaire d'un nom de domaine d'une quelconque manière, y compris placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire tout nom de domaine :

- en cas de violation du présent contrat, du contrat d'enregistrement tel que publié sur le site du Registre, d'une stipulation adoptée par toute entité reconnue comme faisant autorité dans le domaine d'Internet (i.e: RFC ...);
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre, un Registrar ou tout tiers ;
- pour non paiement des frais au Registre.

-fin de l'annexe .CAREER-